

—J'venons y demander... à cause des Etienne qui sont en colère... pour mon trimestre que j'eux devons... qui vouliant m'mettre dehors....

Et la petite Loiseau, vaincue par l'effort de cet aven, fondit en pleurs.

—Ah! la pauvre enfant!... dit le curé décontenancé.

—Tiens, Fanquette, m'écriai-je en tirant la main de ma poche, c'est là ce que tu demandais à ta mère... et voici ce qu'elle l'envoie.

—Vous me rendez un grand service, me dit tout bas M. le curé en me serrant la main franchement, je n'avais pas un sou.

—Mais, est-ce que cela suffira? repris-je, tout confus du peu que j'avais donné.

Le curé entrouvrit avec ses gros doigts la petite main de Fanquette.

—Très bien, très bien! c'est beaucoup plus qu'il ne faut. Allons, bon soir, mon enfant, il est temps de rentrer chez toi.

Fanquette partit comme un trait.

—Et vous, Monsieur, vous me ferez bien le plaisir de souper avec moi?

—Volontiers, m'écriai-je sans façon, et vous me raconterez toute l'histoire de Fanquette.

—Mon Dieu, c'est bien simple et cela sera bientôt dit. L'hôpital de la ville envoie des enfants-trouvés à des nourrices de nos campagnes, qui souvent les gardent. La petite Loiseau fut confiée, il y a quelques années, à une brave femme qui l'aimait de tout son cœur et qui lui aurait certainement tenu lieu de mère; mais la pauvre femme mourut. Fanquette heureusement était en état de marcher. Je consultai les voisins; il fut décidé qu'on ne la renverrait point à l'hospice, et tantôt l'un, tantôt l'autre, chacun fit quelque chose pour elle. Mais c'était une pauvreté qui fendait l'âme que de voir une enfant qui parlait à peine, coucher par charité dans une écurie; et quand la pauvre petite demandait sa mère, pour ma part je demeurais bien sot. Qu'est-ce que je fis? Je la fis enfant de Marie, et cette bonne mère a bien voulu l'adopter. Depuis je suis bien sans inquiétude sur son compte. Elle demeure à présent chez elle comme une petite femme, et je vous assure qu'elle ne serait pas mieux surveillée par sa propre mère... qui a eu le cœur de l'abandonner.

Je racontai à mon tour l'histoire de l'image et le quiproquo qui en était résulté. Le curé, la main sur le marteau de sa porte, m'écoutait avec un sourire attendri.

Un simple et charmant souper dans la salle basse de la Cure termina dignement cette journée, après quoi nous fîmes quelques tours dans le jardin par un beau clair de lune. Le bon curé voulut absolument me reconduire jusqu'à l'auberge.

E. O.

## VARIÉTÉS.

**DÉCOUVERTE DE SOURCES.**—Le département de Vaucluse aura fourni un rival au célèbre abbé Paramelle. C'est un jeune homme de quinze ans, sachant à peine lire, et qui habite la commune de Villars, près Apt, en qui semble s'être révélé ce précieux don de divination qui est un bienfait pour l'humanité. Au seul aspect du terrain et même de loin, cet hydroscopie en herbe devine l'eau cachée dans les entrailles du sol, détermine la nature, les diverses couches de celui-ci et la profondeur où la source se trouve. Déjà plusieurs expériences ont été faites et elles ont réussi. C'est du moins ce que nous attestent des personnes dignes de foi et désintéressées qui sont venues nous prier de signaler cette étonnante organisation. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce jeune homme, c'est que, pour découvrir des sources, il examine d'abord le terrain où il croit qu'il en existe, et fermant les yeux, son don d'intuition lui fait connaître quelle en est la profondeur et quelles sont les couches superposées avant d'y arriver.

**HOMMES DE FRANCE.**—Il y a maintenant, dans notre beau pays, 14,000,000 d'hommes de 21 à 80 ans et au dessus, sur lesquels 217,000 sont classés censitaires. C'est un électeur sur 65 citoyens.

On écrit de Brantôme (Dordogne): Le contrôleur des contributions ayant acheté un terrain voisin du cimetière, le fit défoncer pour y planter des arbres et en faire un jardin. Pendant cette opération, les ouvriers ont découvert, au milieu des ruines d'une vieille chapelle, un trésor qui doit avoir appartenu à l'ancienne et célèbre abbaye de Brantôme. Ce trésor se compose de vases sacrés, de châsses, de reliquaires, dont la valeur approche, dit-on, de vingt mille francs. Ces précieux objets, qui datent de divers siècles, devraient être recueillis dans un musée; si la ville de Périgueux n'en voulait pas, c'est à la Bibliothèque royale qu'ils devraient aller. Il faut espérer, du reste, que ce trésor ne sortira pas de France et n'ira pas en Angleterre, si riche déjà de nos plus curieuses dépouilles archéologiques.



Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en retard dans le payement de leur souscription aux *Mélanges, Religieux* d'avoir la bonté de nous faire passer, au plutôt que possible, le montant de leur redevance. Nous serions très reconnaissants à MM. les curés, s'ils voulaient se donner la peine de recevoir et de nous faire tenir les sommes que peuvent devoir les différents souscripteurs de leurs paroisses respectives.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA immédiatement des soumissions cachetées pour la bâtisse de PEGLISE DE ST. TIMOTHÉE, qui doit avoir 126 pieds de long, sur 60 de large, les murs 35 pieds de haut, hors de terre; la SACRISTIE aura 36 sur 30 pieds à l'intérieur. Le tout sur la mesure française.

LES SOUMISSIONS devront être envoyées au curé du lieu, franchises de port, et sous le plus court délai possible.

## LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'HON. M. VIGER,

A vendre à la librairie du soussigné.

Prix, 30 Sous.

C. P. LÉPROHO

## A D O U B E R I

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

Aussi

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'Évêché.

## A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissexile 1844.

## NOUVEL ARRIVEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE ROUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,

PETIT MANUEL

DE

L'AGRICULTURE

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

**PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA**, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

## RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTE DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LÉPROHO, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		5d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PTEB.

PUBLIÉ PAR J. B. D'PUY.

PTEB.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.